

Pétition adressée au Conseil d'Etat et au Grand Conseil

Pour des prestations et des services publics adaptés à l'évolution des besoins de la collectivité Santé, social, éducation, administration, secteur subventionné : investir dans l'avenir et augmenter les effectifs pour répondre aux besoins de la collectivité

Parce que les services publics ont pour raison d'être le service à la collectivité et à tout un chacun - particulièrement en période de récession et d'approfondissement des inégalités sociales - afin de corriger les effets négatifs de la société à deux vitesses ;

Parce que tout comme l'eau, les énergies et les nouvelles technologies, les transports, le logement, l'éducation, la culture, la santé, le social et les services de l'administration se doivent plus que jamais d'être accessibles à tous, sans discrimination d'accès en fonction du revenu, de l'origine, du sexe, etc ;

Parce que les logiques de marché et de privatisation ainsi que la recherche d'« efficacité » suppriment les solidarités et excluent les plus faibles de l'accès à ces services ;

Parce que les baisses d'impôts acceptées en votation populaire, si elles constituent une manière d'exprimer le souhait d'un meilleur revenu disponible, n'expriment en aucun cas la volonté de disposer de moins de prestations et de services publics. Ces baisses ont néanmoins pour conséquence un affaiblissement des moyens indispensables pour assurer des prestations et des services de qualité, en suffisance et accessibles à tous ;

Parce que, dans divers secteurs depuis plusieurs années, le volume et la qualité des prestations sont mis à mal par les politiques d'austérité, de course à la performance, de réorganisation et de réduction des postes alors que dans le même temps la population et les besoins sociaux augmentent ;

Parce qu'au cours de la législature qui s'achève, les prestations sociales ont été malmenées par la révision des dispositifs de protection sociale induisant des diminutions ou des suppressions de prestations (5^{ème} révision AI, assistance juridique payante, abaissement des seuils d'accès aux

prestations de la clinique dentaire jeunesse...) et plus particulièrement :

- *la nouvelle loi sur le chômage plus restrictive quant aux possibilités de retour en emploi et qui précipite une part des chômeurs à l'Aide sociale ou dans la pauvreté ;*
- *la diminution de la durée des avances sur pensions alimentaires, précarisant plus particulièrement les femmes chefs de famille ;*
- *l'introduction des normes CSIAS qui instituent une Aide au mérite et modifient à la baisse les normes d'Aide sociale ;*
- *l'adoption de nouvelles normes diminuant drastiquement l'Aide sociale pour les jeunes adultes et les personnes en formation ;*
- *la disparition programmée du RMCAS excluant de toute prestation les chômeurs en fin de droit ne pouvant émarger à l'Aide sociale et appauvrissant ceux qui pourront y émarger ;*
- *le non respect de l'initiative « pour une meilleure prise en charge des personnes âgées dans les EMS » ;*

Parce qu'en période de récession, l'Etat doit investir dans les grands travaux et participer à la diminution du chômage : ouvrir de nouveaux emplois et stabiliser les auxiliaires et autres contrats temporaires ;

Parce que la non mise à disposition d'effectifs suffisants pour l'éducation, la santé, la sécurité et pour la prise en charge du chômage et de l'aide sociale pénalise usagers et personnel : ce dernier tente d'assurer sa mission dans un contexte de stress et de tensions qui porte atteinte à sa santé physique et psychique ;

Parce qu'un nouveau parlement ainsi qu'un nouvel exécutif ont été élus.

Nous, personnel des services publics et du secteur subventionné demandons que, pour la législature qui s'ouvre, le Conseil d'Etat:

- donne la priorité à la qualité du service public et réponde aux besoins en évolution quantitative et qualitative de la collectivité ;
- augmente les effectifs dans l'éducation et la formation, la santé, la police, le social, dans la prise en charge du chômage et dans les services administratifs de l'Etat et du secteur subventionné ;
- respecte intégralement le système de rémunération entré en vigueur le 1er janvier 2009, garantisse aux services publics les moyens de leur action par le biais d'une fiscalité réellement distributive ;
- maintienne le système de préretraite (PLEND) au niveau et conditions actuelles - tout en adaptant l'âge aux dispositions légales obligatoires fédérales ;
- maintienne, avec la fusion CIA-CEH et association de la CP, le niveau de prestations, la répartition du financement du deuxième pilier et le fonctionnement démocratique de la nouvelle caisse de prévoyance du personnel des services publics ;
- développe, en lieu et place d'une gestion managériale des ressources humaines impliquant contrôles excessifs et pressions, une politique du personnel, respectueuse des personnes et de leur santé.

CARTEL INTERSYNDICAL DU PERSONNEL DE L'ÉTAT ET DU SECTEUR SUBVENTIONNÉ
Case postale 1765 - 1227 Carouge - CCP 12-10549-7 - 12.11.2009 (Éditeur resp.: Bureau du Cartel) novembre 2009
ADP/EPM-AGEEP-APFEGM-HEM-FAMCO-SIT-SPG-SPJ-SSP/POD-UCESG-UFAC



UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS

PÉTITION CARTEL-UCESG

Considérant:

- l'aggravation des conditions d'enseignement lors de la rentrée 2009 marquée par :
 - l'augmentation du nombre d'élèves par classe / groupe,
 - le gonflement des postes,d'où la constante péjoration des conditions d'étude et de formation professionnelle des élèves ;
(de l'aveu même du DIP – L'Essentiel N° 69 – il manque 100 postes au PO à cette rentrée pour maintenir les coefficients usuels d'ouverture de classe)
- la dégradation des conditions de carrière caractérisée par :
 - l'augmentation des réserves de carrière,
 - le recours à l'engagement de vacataires (payés à l'heure) ;
- l'alourdissement constant du métier d'enseignant (nombre croissant de tâches et responsabilités en sus de la charge d'enseignement sans compensation horaire) que le projet de cahier des charges des enseignants du secondaire amplifie et dont la négociation est actuellement suspendue.

Les soussignés, enseignants au postobligatoire :

- appuient les demandes formulées par le Cartel, en particulier en ce qui concerne l'augmentation des postes, la préservation des principes de l'actuelle CIA dans la future caisse de prévoyance et le maintien du PLEND ;
- exigent le respect des maxima convenus avec le DIP limitant les effectifs de classe dans le secondaire ;
- demandent la diminution de la charge de travail des enseignants du postobligatoire (baisse de la fourchette de poste) ;

et prie le Grand Conseil de voter au budget 2010 les postes nécessaires pour retrouver les conditions d'enseignement et d'étude perdues au cours des 17 dernières années (il manque environ 700 postes au PO selon le taux d'encadrement de 1992).

UCESG/nov09



Pétition CARTEL-UNION
adressée au Conseil d'Etat et au Grand Conseil

**Pour des prestations et des services publics adaptés à
l'évolution des besoins de la collectivité
Santé, social, éducation, administration, secteur
subventionné : investir dans l'avenir et augmenter les
effectifs pour répondre aux besoins de la collectivité**

Les soussignés, enseignants au postobligatoire :

- appuient les demandes formulées par le Cartel, en particulier en ce qui concerne l'augmentation des postes, la préservation des principes de l'actuelle CIA dans la future caisse de prévoyance et le maintien du PLEND ;
- exigent le respect des maxima convenus avec le DIP limitant les effectifs de classe dans le secondaire ;
- demandent la diminution de la charge de travail des enseignants du postobligatoire (baisse de la fourchette de poste) ;
- et prient le Grand Conseil de voter au budget 2010 les postes nécessaires pour retrouver les conditions d'enseignement et d'étude perdues au cours des 17 dernières années (il manque environ 700 postes au PO selon le taux d'encadrement de 1992).

	Nom/Prénom	Etablissement	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Retour à l'association locale qui transmettra à l'UNION, puis au Cartel. Dernier délai : **vendredi 11 décembre 09**
UCESG/nov09